Bordeaux : refusant d’obtempérer, il renverse un policier. Adil est condamné à un an de prison avec mandat de dépôt

04/01/2024 à 12h53



Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, Adil Jebbari, un Périgourdin de 20 ans a renversé un policier en sortant d’une discothèque à Bordeaux. Il a été déclaré coupable de refus d’obtempérer et de violences aggravées sur quatre policiers. Vers 5 heures du matin, il a souhaité échapper à quatre policiers venus contrôler les débits de boissons à Bordeaux, alors qu’il quittait en voiture une boîte de nuit de la rue de la Faïencerie. Il a été rattrapé quelques mètres plus loin et placé en garde à vue.

Roulant à ville allure, Adil Jebbari heurte d’abord un piéton, et c’est la dispute entre les deux hommes qui conduit les policiers à intervenir. Les quatre représentants des forces de l’ordre encerclent la voiture. L’un des policiers lui demande d’arrêter le moteur, mais l’automobiliste refuse de s’arrêter et redémarre sa voiture pour tenter d’échapper aux policiers, renversant l’un d’entre eux qui est projeté sur le capot et

tombe au sol. […]

Jugé à Bordeaux dans le cadre d’une comparution immédiate ce mercredi 3 janvier, le chauffard a été condamné à douze mois d’emprisonnement avec mandat de dépôt pour violences aggravées sur les forces de l’ordre ainsi qu’à six mois de suspension de son permis de conduire pour le refus d’obtempérer.

Le Figaro